

6

féodaux pour une dénomination spécifique et les
confronts, entre les mains de fonctionnaires aptes
à accomplir cette tâche s'ils en sont sollicités:
en intervenant dans ceci pour les promesses faites
par les personnes investies, les obligations des
biens présents et futurs, les renonciations, les
soumissions, le serment réitéré et d'autres clauses
et précautions nécessaires et opportunes.

En foi de quoi, nous avons reçu les présentes par
notre Secrétaire d'Etat et des Finances et par la
Chambre soussignée avec le sceau rituel-

Turin le 6 Fevrier mil six cent quatre vingt trois-
(Mots illisibles) et la copie écrite à la main par
une personne de confiance, a été collationnée avec
l'original-En foi de quoi-